

## I. PRÉSENTATION DU FOYER D'HÉBERGEMENT

Le foyer « le Puigt » est un foyer d'hébergement accueillant des personnes handicapées qui travaillent en Etablissement et Services d'Aide par le Travail.

Le foyer se situe sur la commune de Sournia. Il a ouvert ses portes le 2 janvier 1985, et accueille les travailleurs handicapés qui évoluent au sein de l'E.S.A.T., situé sur le même lieu.

Comme tout foyer d'hébergement, il relève de la compétence du département. Le Conseil Général des Pyrénées Orientales fixe un prix de journée en fonction des dépenses prévisionnelles et exerce un contrôle au niveau des dépenses. Il a un agrément pour 33 places et est habilité à recevoir les bénéficiaires de l'aide sociale.

Le bâtiment unique se compose de deux ailes (une aile filles et une aile garçons) formées d'espaces individuels, nécessaires au légitime besoin d'intimité et au sentiment de sécurité, et d'espaces collectifs qui favorisent l'échange et l'apprentissage de la coopération.

Un projet de réhabilitation et de réaménagement du foyer est actuellement à l'étude et a été transmis aux autorités de tarification. Ces travaux permettront d'améliorer les conditions d'accueil avec la création de salles de bain individuelles et 12 studios type F1 équipé d'une kitchenette ce qui favorisera l'autonomie des résidents, mais également une grande salle d'activité de plus de 120m<sup>2</sup>, une chaufferie bois, une salle de réunion et un local archives

### > Les espaces individuels

Une aile du bâtiment regroupe 16 chambres, l'autre 17 et chacune un atelier. Toutes individuelles, elles sont composées d'une pièce principale et d'un lavabo. Les sanitaires (douche et WC) sont à l'extérieur des chambres à raison d'une salle d'eau pour trois chambres.

À l'admission, les chambres équipées d'un point d'eau sont proposées avec le mobilier de base nécessaire. Chaque résident est libre de personnaliser son espace selon ses goûts et préférences, sachant que les frais d'embellissement, à l'exclusion de la tapisserie et de la peinture, sont à la charge de l'usager et que le matériel et l'équipement est limité par les normes de sécurité.

### > Les espaces collectifs

Ils se situent entre les deux ailes du bâtiment au coeur même du foyer :

- 1 salle polyvalente (détente et TV),
- 1 salle à manger,
- 1 cuisine,
- 1 salle de couture,
- 1 infirmerie.

C'est à cet endroit également que se trouvent les bureaux du service éducatif, la chambre de garde et une chambre pour les stagiaires équipées de sanitaires. Dans chacune des ailes du bâtiment se trouvent un atelier de maintien des acquis scolaires ainsi qu'un atelier d'activités manuelles.

Une salle de gymnastique est également à disposition dans un bâtiment extérieur à la structure. Le site bénéficie d'espaces extérieurs agrémentés d'un barbecue, d'un boulodrome, d'un terrain de football.

## II. PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Le projet d'établissement d'un foyer d'hébergement, par sa vocation de logement, possède une double notion :

- L'accompagnement du résident vers son autonomie et dans sa marche vers la relation sociale,
- La représentation du domicile mêlant collectivité et sphère privée.

La population accueillie au foyer « le Puigt » présente un déficit intellectuel lié à une maladie mentale ou à une déficience mentale, quelquefois associé à des problèmes sociaux notamment dans la cellule familiale, qui se caractérise de plusieurs façons. Toutefois ce sont des adultes et sont donc traités en tant que tels tout en veillant à ce que le langage et le vocabulaire utilisés soient adaptés et intelligibles.

Le foyer est le domicile officiel de tous les résidents. Au foyer, la décoration et la propreté de la chambre reflètent la personnalité de chacun, sa capacité à investir un lieu.

Chaque résident a sa propre clef sécurisée. La notion de respect du résident implique naturellement la préservation de leur lieu de vie et de leur intimité.

### > Conception de l'accompagnement

L'équipe éducative du foyer est présente en dehors du temps de travail de l'E.S.A.T., les week-ends et les jours fériés. Elle apporte une aide dans la gestion du quotidien ainsi qu'un accompagnement vers l'autonomie et l'insertion sociale. Ses objectifs sont d'amener les résidents, en tout cas ceux qui le souhaitent et qui le peuvent, vers une autonomie leur permettant la vie en appartement.

Cette démarche est facilitée par la mise à disposition d'appartements thérapeutiques où chacun, dans le cadre de son projet individualisé, pourra faire l'apprentissage d'une vie plus autonome. Le maintien et/ou l'obtention des acquis n'étant pas stables sont également prioritaires.

L'accompagnement se définit autour de trois axes :

#### 1. Le respect

Le foyer est une structure qui se caractérise par la vie en collectivité. Il a été conçu de façon à permettre une organisation équilibrée de l'espace, respectant l'individualité et permettant les échanges collectifs.

L'enjeu de l'apprentissage de la tolérance est de faire prendre conscience que chacun fait au mieux et selon ses possibilités.

#### 2. Hygiène et image de soi

L'acquisition des règles élémentaires d'hygiène est indispensable. La sensibilisation à son apparence, notamment vestimentaire, permet de le lier à sa vie relationnelle.

#### 3. Le confort de la personne

Le confort est une notion liée à la stimulation des facultés et des aptitudes par le maintien des acquis à travers un atelier scolaire, un atelier manuel, le théâtre, le bien-être grâce aux différents sports, la coiffure, les soins esthétiques...

Il s'agit de permettre aux résidents de se réaliser au mieux de leurs potentialités et de leurs envies en respectant leur rythme sans imposer un activisme (respecter leur désir de s'isoler dans leur

chambre...) et en leur donnant la possibilité de quitter progressivement l'établissement pour vivre de façon autonome, en externat.

### III. PRESTATIONS ET ACTIVITÉS

Un ensemble d'activités est proposé afin que chacun puisse éprouver ses capacités, ses limites et ses échecs. Certaines activités sont pensées en équipe pluridisciplinaire, notamment avec le médecin psychiatre qui peut ne pas valider certaines activités pouvant entraîner des difficultés psychologiques ou physiques.

#### 1. Activités physiques, sportives et culturelles

Elles répondent aux besoins fondamentaux nécessaires au développement moteur et cognitif de la personne. Un avis du médecin traitant ou du médecin psychiatre est nécessaire pour la validation de la participation du résident à l'activité.

##### Sport adapté (foot, piscine) :

Une équipe de foot au foyer a vu le jour il y a quelques années. Elle a participé à de nombreux tournois, soit dans le cadre du sport adapté, soit à l'extérieur (rencontre avec des clubs de corporation, et des tournois organisés sur le village).

Le groupe des nageurs s'entraîne une fois par semaine.

##### Équitation :

Le dimanche matin, un éducateur accompagne occasionnellement un petit groupe au centre équestre du village.

##### Gymnastique :

Tous les mardis soir, un éducateur assure une activité « gymnastique douce » pendant laquelle ne sont pratiqués que des étirements et des mouvements simples et sans risques. L'accent est mis sur la remise en forme, la prévention du vieillissement prématuré et une amélioration de la motricité.

##### Course à pied :

Les adultes du foyer participent plusieurs fois dans l'année à des regroupements sportifs, qu'il s'agisse de manifestations adaptées ou non.

##### Randonnées en montagne :

L'activité est régulièrement proposée sur les temps des week-ends. Depuis 2001, le foyer est inscrit dans le projet de l'association PYRHANDO qui vise, par le biais de l'activité de montagne, à favoriser les échanges entre E.S.A.T. du sud de la France et du nord de l'Espagne. Tous les trois ans, le groupe participe notamment à une randonnée d'une semaine en autonomie complète dans les Pyrénées sous forme de relais avec d'autres structures.

##### Activités sportives diverses :

Ski, etc...

##### Activités culturelles diverses :

Visites, concerts, etc...

#### 2. Théâtre

Cet atelier se déroule une fois par semaine. Il donne lieu à une représentation lors la Journée Portes Ouvertes, où les familles peuvent assister aux prestations des résidents, mais la production en soit n'est pas la finalité de l'atelier théâtre. Le théâtre apporte au niveau de la socialisation, du langage, de la mémorisation, de la confiance en l'autre, de l'estime de soi.

#### 3. Atelier de maintien des acquis scolaires

L'atelier scolaire s'inscrit directement dans un projet d'intégration sociale et d'autonomie.

Savoir se débrouiller seul dans un magasin : utiliser de l'argent, faire des économies, savoir payer, savoir reconnaître les prix, recevoir la monnaie, gérer un budget : capacité d'abstraction, capacité

de projection, anticipation des conséquences, acceptation de la frustration.

#### **4. Atelier manuel**

L'atelier manuel permet à chacun de développer son imagination, de travailler sur l'ergonomie, l'esthétique d'un objet, la motricité fine... (réfection des chambres, broderie, activités manuelles diverses)

#### **5. Coiffure et soins du visage**

Le foyer a fait l'acquisition des équipements et du matériel nécessaires. Prendre soin de soi et de son image est un axe important dans l'accompagnement assuré par le service éducatif.

#### **6. Les séjours sur l'extérieur (ou les transferts)**

Une fois par an, le foyer organise un séjour d'une semaine sur l'extérieur. Deux éducateurs assurent l'encadrement du groupe. Les déplacements se font avec les véhicules de l'institution, en train ou plus récemment en avion pour des séjours à l'étranger. Partir, c'est oublier le cadre repérant et sécurisant de l'institution, c'est se mettre à nu dans un contexte étranger, c'est se détacher des repères. Les séjours avec les organismes de vacances extérieurs à l'institution sont privilégiés pour favoriser les échanges avec d'autres personnes.

## **IV. MODALITÉS D'ADMISSION**

Le foyer accueille une population mixte d'adultes handicapés ou déficients mentaux, âgés d'au moins 18 ans et disposant d'une orientation C.D.A.P.H. (Commission des Droits et de l'Autonomie pour la Personne Handicapée).

Les conditions d'admission dépendent de chaque personne ; l'intégration au travail, l'intégration à la vie du foyer, les problèmes médicaux lourds,... sont des critères évalués pour chacun. Pour intégrer le foyer, il n'est pas exigé de mesure de protection. C'est le Directeur du foyer qui prononce l'admission après consultation de l'équipe pluridisciplinaire.

Le recrutement se fait par le biais d'I.M.E. (Institut Médico-Éducatif), de candidatures spontanées, en collaboration avec les assistantes sociales pour des personnes qui ne sont pas hébergées en institution, d'organismes de protection (U.D.A.F., etc). Le secteur psychiatrique peut éventuellement orienter certaines personnes vers notre structure.

Le foyer « le Puigt » est la maison de la personne handicapée. Une équipe pluridisciplinaire oeuvre tous les jours pour son bien-être ainsi que dans sa recherche d'autonomie.

## **V. CONTACT**

**Directeur du foyer « Le puigt » :** Pierre ROULIN

**Adresse :** Hameau du Puigt – 66730 sournia

**Tél :** 04 68 97 73 09 - **Fax :** 04 68 97 73 69

**Courriel :** [esat.foyers.savs@vds-asso.fr](mailto:esat.foyers.savs@vds-asso.fr)